

Savoie ou quoi ?

L'or blanc fait grise mine.

Contexte

Depuis fin octobre 2020, la France est en confinement pour la seconde fois en 9 mois, à cause d'un virus épargnant pourtant 99,95 % de la population.

Les restaurants et les bars sont fermés ainsi que les discothèques et autres commerces "non essentiels".

Toutes les réunions publiques sont annulées ou interdites.

Les gens sont tenus de porter un masque dans les lieux publics et même dans la rue.

Les enfants sont également muselés.

En cas de contrôle par les forces de l'ordre, il faut produire une auto-attestation autorisant à sortir de chez soi, sous peine de lourdes amendes voire d'incarcération.

Le tout dans un chaos généralisé, sur fond de chasse au Raoult et de tensions ethniques.

Une poudrière gouvernée par des fous...

Sommet de l'absurdité

L'illustration paroxystique de la stupidité présidant à ce foutoir anxigène, nous la devons à l'inénarrable duo Macron-Castex qui vient d'autoriser l'ouverture des stations de ski mais pas des domaines skiables! Il suffisait d'y penser ! Personne d'autre n'aurait pu imaginer ça, on confine au sublime...

Ceci étant, une fois qu'on a suivi sa pente gauloise pour en rire entre amis et pour peu que l'on soit doté d'un minimum de bon sens patriotique, on ne peut que ressentir un malaise à l'évocation de ce véritable sabotage. Car en dehors d'être aussi absurde qu'injustifiable, cette mesure met sévèrement en péril un secteur performant pesant officiellement 9 milliards d'euros, ainsi que des centaines de milliers d'emplois et des milliers de TPME. C'est une catastrophe économique doublée d'une nouvelle grave atteinte à la liberté des Français.

Conséquences économiques

Les exploitants des remontées mécaniques, les hôteliers, loueurs privés, résidences et clubs de vacances, les écoles de glisse, les petits commerces en stations, restaurateurs, limonadiers et autres indépendants, vont être confrontés à l'impensable : une interdiction totale d'exercer leurs activités. Avec ce que cela implique de difficultés insurmontables, donc de faillites en cascade.

Sachant que la liste des métiers concernés ne s'arrête pas aux professionnels sur place : la mise en oeuvre des millions de séjours à la montagne organisés chaque année dans les massifs français, ne pourrait pas atteindre son niveau d'excellence, reconnu internationalement, sans les nombreuses entreprises apportant des services complémentaires, indispensables au bon fonctionnement des stations.

Dresser la liste (non exhaustive) des myriades de boîtes françaises vivant de l'industrie du ski (ce que les technocrates chargés d'estimer cette manne n'ont sans doute pas fait,), permet d'entrevoir l'ampleur de la casse sociale que cette décision politique totalement inique va générer.

Sont en effet concernés : les industriels produisant les systèmes de remontée et d'entretien des pistes, les transporteurs, agences de voyage, tour opérateurs, producteurs de paniers repas, livreurs, publicitaires spécialisés, sociétés de ménage, etc

Soit des milliers d'emplois sacrifiés sur l'autel du Grand n'Importe Quoi.

Les pertes résultant de cet immense gâchis vont être gigantesques, et sérieusement impacter le marché du travail, pour finalement aggraver la situation globale du pays.

En fait, les conséquences socio-économiques de la fermeture des stations de ski sont quasiment incalculables.

Leur gravité augmentera plus ou moins en fonction des mesures prises pour la suite de la saison.

Il se peut qu'une ouverture pour les vacances de février permette de sauver en partie les meubles, mais il est désormais acté que les dégâts seront considérables.

Atteinte aux libertés

La "semaine au ski" était depuis une bonne cinquantaine d'années l'une des soupapes de décompression affectionnées par une partie non négligeable de la classe moyenne.

Ça coûtait un bras, mais une fois par an on amenait femme et enfants huit jours à la montagne, pour rompre avec la monotonie du quotidien, le temps de courtes vacances.

Quitter la grisaille hivernale du lieu de résidence habituel pour aller respirer le bon air des cimes et goûter aux plaisirs de la glisse, c'était une compensation, une récompense justifiant les efforts fournis le reste du temps, au même titre que tous les divertissements proposés par notre "société de loisirs".

La liberté de partir en congés pour pratiquer toutes sortes d'activités épanouissantes fait partie de nos acquis fondamentaux depuis 1936.

Au-delà de toute considération financière, le premier scandale dans cette affaire est donc de rompre le contrat social existant dans ce pays en prétendant y interdire nos déplacements.

Nous, citoyens français, descendants des Celtes et des Francs, avons acquis le droit sacré de circuler librement pour séjourner où bon nous semble, pour faire ce que nous voulons dans le respect des lois républicaines.

Nous en empêcher, qui plus est par décret, est une violation sans équivoque de la Constitution et

tout simplement de l'esprit français.

La liberté coule dans nos veines, nous avons gravé son nom au fronton de tous nos édifices, personne n'a le droit de nous en priver.

Prions pour que les artistes de l'Élysée s'en avisent rapidement et reviennent à la raison;

la raison étant, avec le sens de l'intérêt général, la principale boussole d'un État digne de ce nom.